



## MONDREVILLE-GIRONVILLE ■ Énergie renouvelable

# Le parc éolien du Gâtinais, le plus grand d'Île-de-France

**Le parc éolien du Gâtinais, le plus grand d'Île-de-France et premier du genre en Seine-et-Marne, a été définitivement raccordé au réseau électrique national mi-novembre. Huit de ses 12 éoliennes se situent dans le département, à Mondreville et Gironville. Au total, près de 22 000 foyers seront alimentés en électricité grâce à ce dispositif.**

À cheval entre la Seine-et-Marne et le Loiret, le parc éolien du Gâtinais, porté par le producteur d'énergies renouvelables Akuo Energy, est composé de 12 éoliennes.

Huit de ces grands moulins à vent des temps modernes de près de 80 m de haut sont dans le 77, en plein milieu des champs de betteraves : quatre à Mondreville, quatre à Gironville. Les quatre autres éolien-

nes sont plantées à Sceaux-du-Gâtinais, dans le 45. De fabrication danoise, elles possèdent chacune trois pâles pour un rotor de 90 m de diamètre.

Raccordé le 16 novembre au réseau électrique national par ERDF grâce au déroulement de deux câbles haute tension parallèles sur plus de 15 km à travers les communes de Faÿ-lès-Nemours, Bougigny, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville et Sceaux-du-Gâtinais, ce parc éolien dispose d'une puissance totale de 21 MW et alimentera en électricité 21 668 foyers, l'équivalent du bassin de vie de Nemours.

### « Écologie rémunératrice »

De quoi représenter une réduction d'émission de CO<sub>2</sub> équivalent à 4 260 tonnes par an et un apport financier pour les communes non négligeable, puisque les communes de Mondreville et Gironville vont toucher 50 000 € chacune.

« Notre conviction, c'est



**Le parc éolien du Gâtinais a été raccordé au réseau électrique national le 16 novembre à Mondreville. Il fournit de l'électricité à près de 22 000 foyers (Éric Novak/ERDF).**



qu'il est possible d'améliorer l'état de notre planète grâce aux énergies renouvelables, témoigne Patrick Chaussy, le maire de Mondreville. Il faut saisir l'opportunité lorsque cela est faisable, et nous avons bien fait d'insister depuis 2006 pour que ce projet aboutisse. Quelques voix se sont élevés contre, mais avec pour principal argument que les éoliennes dénaturent le paysage. Il ne faut pas pousser : la première éolienne se situe à plus d'un kilomètre du village, et ça n'est pas moche ! »

Surtout, l'édile insiste sur le côté « écologie rémunératrice » du projet : « Le bénéfice apporté grâce au parc éolien représente 20 à 25 % du budget de fonctionnement de la commune, alors pourquoi s'en priver ? »

### « Investissement sur l'avenir »

Même constat pour le maire de Gironville, Vincent Combe : « L'éolien est un investissement sur l'avenir, un facteur d'emplois et de développement économi-

que. Leur implantation a reçu un écho assez positif chez nous, même si comme partout, quelques détracteurs aux craintes infondées tentent de faire de la désinformation à ce sujet. Le monde est en perpétuelle évolution, et il est de notre devoir d'augmenter notre part d'électricité non carbonée. »

L'élu donne l'exemple, lui qui a installé des panneaux photovoltaïques à son domicile, parce qu'il pense que c'est « la direction qu'il faut prendre » pour le futur. « Nous souhaitons aller encore plus loin, poursuit-il. De nombreuses possibilités sont sous-exploitées : compostage, méthanisation, biomasse, hydroélectricité, géothermie. Le monde agricole et rural peut et doit prendre davantage de responsabilités dans l'autonomie énergétique. C'est une question politique. Il n'y a qu'à voir ce qui se fait en Allemagne dans ce domaine pour se rendre compte du retard pris en France. »



Nicolas FILLON  
@Nicolas Fillon